

Monsieur Renaud LAGRAVE
Vice Président du Conseil Régional
Nouvelle Aquitaine

En charge des Transports TER-Mobilité
14, rue François Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

Lettre recommandée avec **AR**

Objet : *Gare de Saint Sulpice Laurière*

Usagers mécontents.

Saint Sulpice Laurière le 10 janvier 2019

Monsieur LAGRAVE,

Les élus, les usagers, la population, moi-même en avons assez de votre silence, de votre mépris ! Ce troisième courrier va t'il enfin vous interpeller, pouvons nous espérer une réponse favorable, qui engage votre responsabilité pour la desserte TER, en tant qu'Autorité Organisatrice.

Le 19 mai 2016, vous êtes venus nous rencontrer notre association dans notre gare à Saint Sulpice Laurière, en présence des élus de notre commune et communes environnantes. Cette rencontre a permis de réaffirmer l'attachement que porte notre bassin de vie en termes de transport ferroviaire. Ce transport ferroviaire de proximité est indispensable pour nos communes, la présence d'arrêts de trains par des dessertes appropriées représentent un atout pour l'installation de nouveaux habitants, et le maintien de notre population en milieu rural.

Ce train du quotidien est un outil indispensable qui permet aux nombreux abonnés qui l'empruntent de se rendre à leur travail, et aux lycéens de poursuivre leurs études. Il est aussi très important à l'usager de lui permettre de retirer son titre de transport dans le dernier point de vente ouvert dans un rayon de 35km.

C'était votre engagement de faire respecter la convention TER en cours, et de reconquérir l'usager pour le refaire voyager par rail.

Mais très vite avec la création des nouvelles Régions, ce service public ferroviaire a continué de se dégrader.

Nous vous avons alerté une première fois le 05 octobre 2017, avec un courrier de Madame BOYER, sur les conséquences graves pour son fils qui s'est vu renvoyé par ses professeurs pour cause de retards de TER répétitifs. Le 14 novembre 2018 nous vous alertons à nouveau sur les grilles horaires inadaptées entre les dessertes TER-IC, nous ne pouvons arriver à Paris qu'à 10h19, et repartir à 17h37. A ce jour nous n'avons aucune réponse de votre part.

Dès que nous entrons dans le hall de notre gare, au regard des tableaux d'affichage, tout semble parfait, trains annoncés à l'heure, comme sur le quai annoncés à l'heure, alors que nous attendons patiemment son arrivée.

Dans de nombreux cas nous ne voyons jamais de train arriver. Pas une seule annonce sur son retard ! Comment se renseigner, guichet fermé, la porte de l'agent circulation également fermée au public, pas d'interlocuteur, que faire ?

Le mercredi 19 décembre 2018, je devais récupérer mon véhicule en réparation à la Souterraine. Je suis passé le matin au guichet ouvert de notre gare pour récupérer une fiche horaire, et demander si le TER 869018 de 13h47 circulait bien. Surprise, sur le quai, ce train est bien affiché au tableau, 14h10 ce train n'arrive pas !

Je ne suis pas seul à attendre, pour me renseigner je pousse la porte de l'agent circulation pour connaître les motifs de ce retard. Il m'est répondu que je n'ais pas à franchir cette porte, qu'elle était interdite au public. Après m'être excusé, j'apprends que ce train est supprimé pour cause de travaux, qu'il est remplacé par un bus, il doit arriver dans les minutes qui suivent vers 14h30, alors qu'il est 14h25.

J'indique aux autres voyageurs que ce train ne circule pas, qu'un bus de substitution est mis à disposition. Des voyageurs ont déjà appelé leur proche, et d'autres viennent de commander un taxi ! Certains ont pu décommander, d'autres non, le taxi étant le seul palliatif du moment. Un grand bus de 52 places pour ne transporter que trois usagers, Bersac personne, Fromental personne, cela s'explique avec cinquante minutes de retard.

La question que nous sommes en droit de nous poser, c'est que seul l'agent de sécurité est informé par dépêche bien avant l'arrivée supposée de ce train. Le micro d'annonce étant situé à proximité du pupitre, sert encore à annoncer la circulation des trains, pour la sécurité des agents travaillant sur les voies.

Pourquoi ces informations ne sont pas diffusées au micro sur les quais auprès des usagers ?

La SNCF a bien dû anticiper pour assurer la correspondance des gares desservies par le TER supprimé, et remplacé par un bus, quelques jours auparavant, puisque l'agent circulation est en possession de cette circulaire !

Un réel désengagement total de la part de la **SNCF**, un manquement à ses obligations d'informer ses usagers. Le constat, mépris des usagers, de la population, des élus, un **sabotage parfaitement orchestré**.

Cela entraîne une désaffection des voyageurs, nous devenons un désert ferroviaire. Un bus de substitution ne peut concurrencer le rail en termes de sécurité, de confort, avec une augmentation des temps de trajet, alors que l'on nous parle sans cesse d'écologie.

Notre association se doit d'entendre les difficultés rencontrées au quotidien par les usagers mécontents, qui ne sont malheureusement pas de notre compétence, mais notre rôle est de vous en informer.

Aussi par la présente, vous trouvez ci-jointes copies de courriers d'usagers laissés en chemin que je vous adresse.

Je vous joins également une motion impulsée par notre association ADSPULS87, soumise en instance délibérative réunie en Assemblée Générale du 15 décembre 2018, en présence d'élus, d'usagers, de la population, des représentants des cheminots, et Présidents de défense des usagers dans nos gares.

Nous souhaitons une réunion en mairie de Saint Sulpice Laurière, avec l'ensemble des élus, et attendons une réponse de votre part Monsieur LAGRAVE en tant que responsable des transports TER – Mobilités sur la Région Nouvelle Aquitaine, ainsi que la Direction SNCF en la personne de Monsieur BRU Directeur SNCF – Mobilités, et Monsieur BRENET Directeur de l'Etablissement Service Voyageurs Limousin.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien manifester, à l'égard de notre demande, nous vous adressons Monsieur le Vice Président de la Nouvelle Aquitaine, nos respectueuses salutations.

Pour ADSPULS87

Aimé LAMARDELLE Président